

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes
Sud Luberon

Séance du 3 juillet 2025

Date de convocation : 24 juin 2025
Date d'affichage : 24 juin 2025

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 21
Nombre de voix exprimé : 31

L'an deux mille vingt-cinq et le trois juillet,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la commune de Beaumont de Pertuis, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BRABANT, Vice-Président,

Objet de la délibération n°2025-077
Participation financière aux travaux de voirie réseaux divers de la crèche
sur la commune de Mirabeau

Rapporteur : Jean-Marc BRABANT

Présents :

Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Catherine SERRA, Rose-Marie DUMONTIER, Jacques NATTA, Séverine MAUGAN-CURNIER, Alain GOUIRAND, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Josiane PANATTONI, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Alain GUEYDON, Jacques DECUIGNIERES, Nathalie LEBouc, Jean-Luc BOREL, Mariane DOMEIZEL, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER.

Procurations :

Karine MOURET donne procuration à Jean-Marc BRABANT,
Emma LEON donne procuration à Jacques DECUIGNIERES,
Joëlle RICHAUD donne procuration à Franck LAROCHE,
Jean-Louis ROBERT donne procuration à Richard ROUZET,
Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN,
Emilie BASTIE donne procuration à Valérie GRANGE,
Samantha KHALIZOFF donne procuration à Alain GUEYDON,
Nicolas SALERNO donne procuration à Séverine MAUGAN-CURNIER,
Pierre AUBOIS donne procuration à Rose-Marie DUMONTIER,
Josianne MAURIN donne procuration à Catherine SERRA

Absents et excusés :

Géraud DE SABRAN PONTEVES, Philippe EGG, Eve MAUREL, Anne-Marie DAUPHIN, François BONNET, Céline ALARCON, Romain BRETTE, Serge ROBIN, Bernadette VITALE

Robert TCHOBDRENOVITCH a quitté l'assemblée et ne prend ainsi pas part au vote

Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2024-078 en date du 04 juillet 2024 portant acquisition d'une parcelle communale à Mirabeau et approbation du projet de construction d'une crèche de 42 berceaux à Mirabeau ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

En 2024, COTELUB a acquis une parcelle à Mirabeau en vue de la construction d'une nouvelle crèche intercommunale, située au sein du futur écoquartier des Espinasses à Mirabeau.

Dans le cadre de son projet de construction de cet écoquartier, la commune de Mirabeau a entrepris des travaux d'aménagement de cette zone, comprenant notamment des travaux de raccordement (eaux usées, eau potable, électricité) et des travaux de voirie.

Ces travaux ayant un impact direct sur l'accessibilité et le bon fonctionnement de la future crèche intercommunale, ils répondent à un intérêt partagé entre COTELUB et la commune de Mirabeau.

Ainsi, les parties se sont rapprochées en vue de la conclusion d'une convention pour la participation de COTELUB au financement des travaux d'équipement de cet écoquartier qui présentent un lien direct avec la future crèche intercommunale à hauteur de 83 291,07 € TTC.

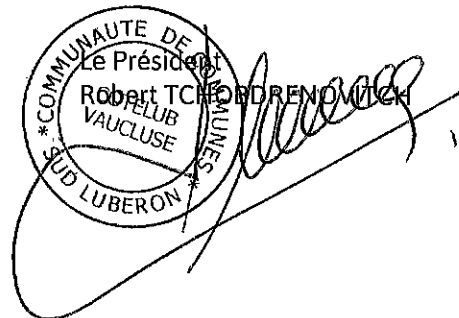
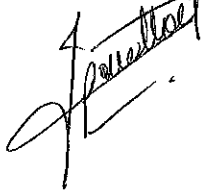
Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la convention pour la participation au financement de travaux d'équipement de la zone des Espinasses à Mirabeau à hauteur de 83 291,03 € ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention pour la participation au financement de travaux d'équipement de la zone des Espinasses à Mirabeau ;

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

La délibération est adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance
Josiane PANATTONI



Le Président
Robert TCHOBRENO MITCH